

Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 23 novembre 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 23 novembre 2016, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat exprime sa gratitude et sa reconnaissance à Cheikh Sidy Mokhtar MBACKE, Khalife général des Mourides, à la Famille de Cheikh Ahmadou Bamba MBACKE, et à l'ensemble des populations de Touba, pour la bonne organisation, l'accueil chaleureux et exceptionnel qui lui a été réservé avec sa délégation, lors de la visite qu'il a effectuée à Touba, les 17 et 18 novembre, à l'occasion de la célébration de l'édition 2016 du Grand Magal.

Ainsi, le Président de la République invite le Gouvernement à consolider le système d'assainissement global de l'agglomération de Touba, à veiller à la réalisation, dans les délais indiqués, de l'autoroute « Ila Touba » et du nouvel hôpital moderne de niveau 3 de Touba, la réhabilitation de l'hôpital Matlaboul Fawzayni, ainsi qu'à la finalisation des travaux d'aménagement des alentours de la Mosquée Massalikoul Jinan.

Le Chef de l'Etat réitère au Gouvernement ses instructions pour intensifier l'exécution des projets de modernisation des cités et villes religieuses du Sénégal, et diligenter l'élaboration du Programme d'Assistance aux Manifestations Religieuses et Coutumières (PRAMAREC).

Revenant sur la célébration, le 10 novembre 2016, de la Journée des Forces armées, le Chef de l'Etat, en sa qualité de Chef suprême des Armées, saisit ce moment privilégié pour renouveler ses félicitations et ses encouragements à l'ensemble des officiers généraux, officiers, sous-officiers et militaires du rang, pour leur engagement remarquable au service de la Nation, du développement du pays, à travers les réalisations du PUDC, et pour le rayonnement international du Sénégal, par leur participation exemplaire dans les opérations de maintien de la paix, en Afrique et dans le monde.

A ce titre, dans la dynamique des récentes mesures qu'il a prises en vue d'améliorer la condition militaire, le Président de la République demande au Gouvernement de veiller à

l'accélération des programmes de réhabilitation des casernes et de réinsertion sociale des militaires invalides, au renforcement des moyens des écoles nationales militaires qui jouent un rôle fondamental dans la professionnalisation de nos armées. Il convient également d'accorder une importance primordiale à l'implication effective des Forces armées dans l'instruction civique de nos compatriotes.

Le Chef de l'Etat, après avoir condamné les crimes crapuleux commis ces dernières semaines et présenté ses condoléances aux familles éplorées, rappelle au Gouvernement l'impératif du renforcement de la sécurité des populations, et l'urgence de prendre toutes les dispositions préventives et coercitives requises, notamment par la police et la gendarmerie, pour juguler la criminalité.

A cet effet, le Président de la République réitère au Gouvernement la nécessité de la mise en action effective des contrats locaux de sécurité, afin de promouvoir une culture de sécurité, de prévention de la délinquance, de la violence et de la criminalité. A cet effet, il importe de renforcer la réglementation et le contrôle relatifs à l'acquisition et à la détention des armes et munitions, de veiller à l'application rigoureuse de la réglementation en matière de répression de l'ivresse publique et de gestion des débits de boisson.

Ainsi, le Chef de l'Etat indique au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, l'impératif de procéder à l'adoption du projet de loi d'orientation sur la sécurité intérieure (LOSI), à la mise en place des comités départementaux de prévention contre la délinquance juvénile, et demande à chaque Gouverneur de Région de lui faire le diagnostic local de la situation sécuritaire au niveau de sa circonscription. En outre, le Président de la République demande au Gouvernement d'encadrer davantage le développement des activités des sociétés privées de sécurité et de surveillance, dans une dynamique de professionnalisation des personnels concernés.

Cependant, au-delà de ces mesures d'ordre législatif et réglementaire, le Président de la République indique au Gouvernement l'urgence de renforcer notre conscience citoyenne, mais également les mécanismes de capitalisation des valeurs psycho-sociales qui fondent le vivre ensemble des Sénégalais. Dès lors, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de

procéder à l'évaluation des mécanismes d'encadrement civique et d'éducation populaire de la jeunesse mis en œuvre depuis l'indépendance, au cours d'un forum national auquel devront être conviés tous les acteurs du secteur, afin de lui proposer un nouveau dispositif d'encadrement et d'accompagnement citoyen.

Ce dispositif devra s'appuyer, entre autres, sur l'amélioration des contenus éducatifs et des programmes des radios et télévisions, et prendre en compte la nécessité de faire des quartiers de véritables pôles d'équilibre social et de dialogue intergénérationnel, à travers la revalorisation du rôle des chefs ou délégués de quartiers ainsi que des notabilités religieuses et coutumières, dans la gouvernance sociale locale. Il devra également prendre en considération, l'impératif pour notre société, de bannir les gaspillages, la gabegie particulièrement dans les cérémonies familiales, et promouvoir les postures appropriées de sobriété en rapport avec les exigences d'humilité qui doivent être, chez nous Sénégalais, un legs fécond de nos cultures et traditions.

Poursuivant sa communication autour de la sécurisation durable et du pilotage stratégique de la gestion de nos ressources minières, le Chef de l'Etat félicite le Ministre chargé des Mines, les acteurs publics et privés concernés, ainsi que le Comité national de l'Initiative de Transparence des Industries extractives (ITIE), un instrument crédible de veille sur les secteurs minier et pétrolier, dont il convient de prendre en charge les enseignements et recommandations issus de ses rapports.

Au-delà de la contribution dynamique et positive du secteur, dans la création de richesses et l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment celles des zones d'exploitation, le Président de la République salue l'adoption du nouveau Code minier qui préserve, plus que par le passé, l'intérêt général sur le patrimoine minier national. En effet, il importe de vulgariser les dispositions de ce Code innovant qui révisé fondamentalement les contrats portant sur les ressources minières pour un partage optimal de la production au profit des générations actuelle et future, en même temps qu'il prend en compte l'exigence de rentabilité des capitaux privés investis ainsi que les impératifs économiques et sociaux du développement national.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en magnifiant l'excellence et l'exemplarité des relations diplomatiques et de coopération multiséculaires entre le Sénégal et le Royaume du Maroc, dont notre pays soutient le retour au sein de l'Union Africaine. Il a également informé le Conseil de sa visite au Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) et de sa participation, du 25 au 27 novembre 2016, au XVI^{ème} Sommet de la Francophonie, à Antananarivo, à Madagascar.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, assurant l'intérim du Premier Ministre a axé sa communication sur les diligences à entreprendre, suite à la publication du rapport Doing Business 2017, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale, avant de présenter le Programme Triennal d'Investissements Publics 2017-2019, d'un montant global de 4 791, 787 milliards de FCFA.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole 2016-2017.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de loi organique modifiant la loi organique n°2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances ;
- le projet de loi portant approbation du Programme Triennal d'Investissement publics 2017-2019.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Coly SECK, Conseiller des Affaires étrangères principal, Ambassadeur, Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies, à Genève, est

nommé cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès du Conseil fédéral Suisse, avec résidence à Genève ;

- Monsieur Talla FALL, Conseiller des Affaires étrangères principal, Ambassadeur du Sénégal en République arabe d’Egypte, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Reuven RIVLIN, Président de l’Etat d’Israël, avec résidence au Caire ;
- Monsieur Léopold DIOUF, Ambassadeur du Sénégal près le Saint-Siège, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, de la République du Sénégal auprès de Son Altesse Eminentissime, le prince et Grand Maître Fra’ Matthew FESTING, avec résidence à Rome ;
- Monsieur Cheikh NIANG, Conseiller des Affaires étrangères principal, de classe exceptionnelle, Ambassadeur du Sénégal au Japon, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Joko WIDODO, président de la République d’Indonésie, avec résidence à Tokyo ;
- Monsieur Aboubacar SARR, Docteur en Science islamique, est nommé, Consul général de la République du Sénégal à Djeddah (Royaume d’Arabie Saoudite), en remplacement de Monsieur Mamadou Habib KANE ;
- Monsieur Moussa SOW, Inspecteur principal des Impôts, est nommé, Coordonnateur national du Programme d’Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers, (PUMA) ;
- Monsieur Papa Hamady NDAO, titulaire d’un diplôme supérieur de Gestion, est nommé Directeur général de l’Agence pour la Promotion et le Développement de l’Artisanat, en remplacement de Monsieur Ibra NDIAYE ;
- Monsieur Djibril SOW, Ingénieur en génie rural, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l’Agence pour la Promotion et le Développement de l’Artisanat (APDA), en remplacement de Monsieur Papa Hamady NDAO, appelé à d’autres fonctions ;

- Madame Mame Khady Sidy Aly BADJI, Administrateur civil, est nommée Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, en remplacement de Monsieur Mouhamadou DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Daouda MBAYE, Administrateur civil, précédemment Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, au Ministère du Tourisme et des Transports Aériens, en remplacement de Monsieur Edmond KAMARA, appelé à d'autres fonctions ;
- Docteur Ousmane Adama DIA, Professeur d'Université, est nommé Directeur de l'Apprentissage, au Ministère de la Formation professionnelle, en remplacement de Monsieur Samba FALL, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Ibrahima DIALLO, Administrateur civil principal, est nommé Secrétaire général de l'Agence de Gestion du Patrimoine Bâti de l'Etat (AGPBE) ;
- Madame Marième NDOYE DECREASENE, ingénieur polytechnicienne, est nommée Coordonnatrice de l'Unité de formulation et de Coordination du Millénium Challenge Account (MCA).
- Monsieur Gueladio Abdoul SOW, professeur de l'Enseignement secondaire, titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées en Administration et gestion, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, en remplacement de Monsieur Mamadou WADE, appelé à d'autres fonctions ;

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement